

A man with long dreadlocks and a beard, wearing a dark grey hoodie, is smiling and carrying a large roll of red carpet over his shoulder. He is standing in a warehouse or factory setting, with many rolls of carpet and other materials visible in the background. The lighting is bright, and the overall atmosphere is professional and focused.

Rapport sur les enjeux ESG

teknion

ESG – index du rapport

Notre programme de rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sert à consigner et à faire connaître nos démarches et nos progrès dans les trois catégories que voici :

1. Environnement

Ce que nous faisons pour atténuer notre impact environnemental.

2. Société

Quel est l'effet de nos actions et politiques sur nos employés, clients et fournisseurs ainsi que sur la collectivité où nous vivons et travaillons.

3. Gouvernance

Ce que nous faisons pour garantir la transparence et la responsabilisation de notre entreprise dans sa prise de décision.

Portée du rapport

Le présent rapport présente des données qualitatives et quantitatives sur notre philosophie de gestion des occasions et risques accompagnant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qui concernent Teknion Itée et les activités de Teknion S.E.N.C.R.L. Sauf indication contraire, il couvre la période de déclaration du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022.

Nous y faisons aussi état des programmes et initiatives lancés avant octobre 2022 ou après octobre 2023 afin de fournir une mise en contexte ou de mettre en lumière certains programmes qui se sont avérés être toujours pertinents dans la dernière année de déclaration.



« Il y a une chose dont nous avons plus besoin que l'espoir, et c'est l'action. Mais quand nous passons à l'action, l'espoir est tout autour de nous. »

– Greta Thunberg, militante écologiste

PROCESSUS

Nous avons commencé par une analyse exhaustive de l'importance des enjeux ESG pour déterminer nos priorités au moyen de la méthode suivante :

1. Références + cadre

Nous avons fait enquête pour savoir ce que nos employés, nos clients et les acteurs de l'industrie considèrent être les enjeux ESG les plus pertinents. Dans le cadre de ce processus, nous avons examiné nos pairs de l'industrie pour prendre des références, passé en revue les demandes de propositions des clients, et évalué les principaux cadres ESG, notamment ceux du Sustainable Accounting Standards Board (SASB), de la Global Reporting Initiative (GRI), de l'Organisation des Nations Unies (les objectifs de développement durable [ODD] de l'ONU et le Pacte mondial des Nations Unies [PMNU]), du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), du Carbon Disclosure Project (CDP) et du Forum économique mondial (FEM). Nous sommes ensuite partis de cette analyse pour ériger un cadre préliminaire qui couvre la liste des enjeux ESG les plus pertinents.

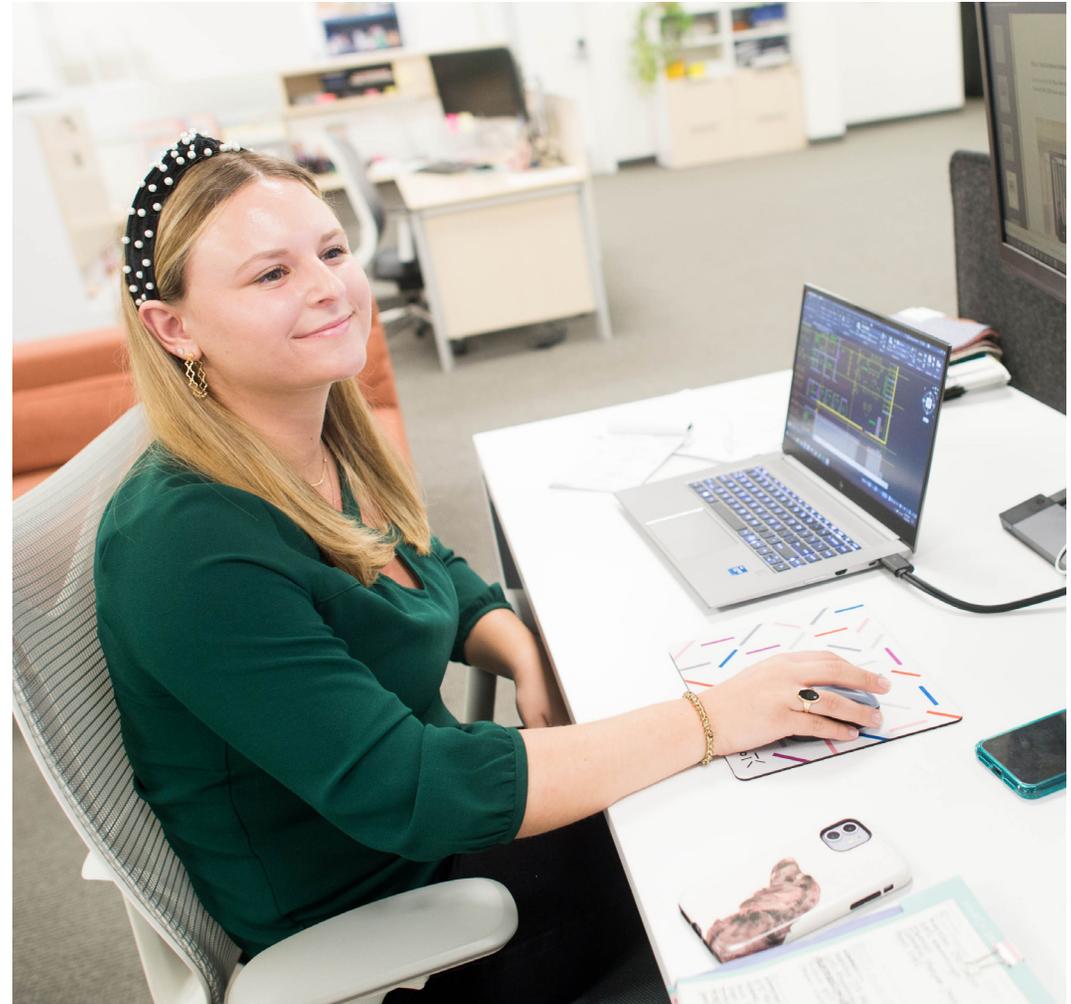


PROCESSUS

2. Consultation

Afin de valider notre liste des principaux enjeux ESG, nous avons réalisé des entretiens et des sondages auprès de toutes sortes de groupes constitutifs pour savoir quelle importance ils accordent aux différents enjeux. Grâce à cette détermination des besoins, désirs et priorités de ces groupes, nous pouvons cerner les risques et les occasions que représente notre liste de sujets définis. Ce processus permet de tirer le maximum de nos démarches, et les constats viennent façonner notre cadre de déclaration ainsi qu'orienter nos efforts par la suite.

- Des sondages ont été transmis à tous les employés ayant une adresse courriel dans l'organisation. Ceux qui n'en avaient pas pouvaient participer au moyen de codes QR sur appareil mobile. Des entretiens additionnels ont été organisés pour obtenir de la rétroaction sur les priorités en matière d'ESG.
- Nous avons reçu 481 réponses au total de nos employés (en anglais et en français) des secteurs suivants :
 - Marchés mondiaux / ventes
 - Produits architecturaux
 - Fabrication
 - Design et marketing
 - Finances
 - Technologies de l'information
 - Ressources humaines
- Nous nous sommes entretenus individuellement avec chaque membre du comité exécutif.
- Nous avons sondé et rencontré des représentants des groupes suivants :
 - Clients
 - Entreprises d'architecture et de design
 - Groupes d'achat
 - Distributeurs



PROCESSUS

3. Importance + priorisation

Après analyse des résultats de notre consultation, nous avons dressé une liste des 24 enjeux ESG prioritaires, que nous avons catégorisés selon trois degrés de priorité qui nous serviront dans notre planification et notre production de rapports. Le tableau (à droite) présente cette hiérarchie de priorité; les enjeux dans chaque catégorie sont présentés en ordre alphabétique, et non selon leur importance. Nous sommes ensuite partis de cette liste pour valider et finaliser notre cadre, en y mettant les dernières touches afin de garantir que nos déclarations couvrent tous les sujets prioritaires. Nous réévaluerons les enjeux, les priorités et le cadre tout au long des consultations.

PRIORITÉS ABSOLUES	PRIORITÉS MAJEURES	PRIORITÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Bien-être des clients • Bien-être du personnel • Changements climatiques • Diversité, équité + inclusion • Émissions de gaz à effet de serre • Gestion des déchets • Protection des données + vie privée • Santé + sécurité • Transparence des matériaux + déclaration 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en matières premières + approvisionnement responsable • Conception écoresponsable de produits • Conduite des fournisseurs • Continuité des activités • Cycle de vie / fin de vie des produits • Droits de la personne • Équité salariale • Évaluation des risques • Gestion des eaux • Gestion des produits chimiques / toxicité • Pratiques d'emploi + relations avec les employés • Relations communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Conformité • Éthique des affaires • Responsabilisation + rapports • Transport + logistique

cadres de déclaration sur les enjeux ESG

CDP (Carbon Disclosure Project)

Le CDP est un organisme de bienfaisance sans but lucratif chargé du système mondial de déclaration visant à aider les investisseurs, les entreprises, les villes, les États et les régions à prendre en main leur impact environnemental.

<https://www.cdp.net/fr>

GRI (Global Reporting Index)

Les normes de déclaration de durabilité les plus largement utilisées au monde; elles couvrent des sujets allant de la biodiversité à la fiscalité en passant par les déchets et les émissions, par la diversité et l'égalité et par la santé et la sécurité. Le cadre du GRI est un catalyseur de transparence et de dialogue entre les entreprises et leurs parties prenantes.

<https://www.globalreporting.org>

SASB (Sustainability Accounting Standards Board)

Les normes du SASB aident les entreprises à déclarer l'information pertinente sur le développement durable à leurs investisseurs. Proposées pour 77 industries, elles déterminent quels risques et quelles occasions accompagnant le développement durable sont les plus susceptibles d'avoir une incidence à court, moyen ou long terme sur les flux de trésorerie, l'accès au financement et le coût du capital pour une entité, et quels sont les indicateurs et les sujets les plus susceptibles d'être utiles aux investisseurs dans les déclarations.

<https://sasb.org>

GIFCC (Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques)

Le GIFCC a été mis sur pied pour produire des recommandations sur le type d'information que les entreprises devraient divulguer et ainsi aider les investisseurs, les bailleurs de fonds et les assureurs à bien évaluer un ensemble de risques précis : ceux liés aux changements climatiques.

<https://www.fsb-tcfd.org>

PMNU (Pacte mondial des Nations Unies)

La plus importante initiative au monde pour le développement durable en entreprise, le Pacte mondial des Nations Unies demande aux entreprises d'harmoniser leurs stratégies et leurs activités avec les principes universels relatifs aux droits de la personne, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption, et de prendre des mesures qui font progresser les enjeux de société.

<https://unglobalcompact.org>

ODD de l'ONU (objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies)

Les objectifs de développement durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la prospérité, à la paix et à la justice.

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

FEM (Forum économique mondial)

Le Forum économique mondial est l'organisme international de coopération public-privé. Il mobilise les grandes figures des différentes sphères de la société – politique, affaires, culture, etc. – pour orienter les ambitions à l'échelle mondiale, régionale et industrielle. Ses activités sont façonnées par sa culture institutionnelle inédite fondée sur la théorie des parties prenantes, qui veut qu'une organisation ait à répondre de ses actes devant l'ensemble de la société.

<https://www.weforum.org>

indicateurs ESG

environnement

- 8 Émissions de GES
 - Utilisation de l'énergie
 - Gestion de l'énergie dans la fabrication
- 9 Bouquet énergétique
- 10 Opérations environnementales
 - Utilisation de l'eau
- 11 Surveillance climatique – Conseil d'administration
- 12 Surveillance climatique – Direction
 - Atténuation des risques climatiques
- 13 Conception écoresponsable de produits
- 14 Gestion des produits chimiques dans les produits
- 15 Impact environnemental du cycle de vie des produits



indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Émissions de GES</p> <p>Suivi des émissions réelles (ou estimées) rejetées directement (ou indirectement) dans l'atmosphère en raison de la consommation d'énergie de l'entreprise.</p>	<p>1. Total d'émissions de portée 1, en équivalent CO₂. 11 395 (t d'éq. CO₂)</p> <p>2. Total d'émissions de portée 2, en équivalent CO₂. 2 842,48 (t d'éq. CO₂)</p> <p>3. Total d'émissions de portée 3, en équivalent CO₂. 118 348 (t d'éq. CO₂)*</p> <p>*Inventaire complet des émissions de portée 3, qui compile 11 des 15 catégories (soit tout ce qui s'applique pour Teknion)</p> <p>Pour renforcer la transparence et la responsabilité de notre entreprise, nous demandons au Carbon Disclosure Project (CDP) de produire un rapport externe permettant de mesurer, de divulguer, de gérer et de communiquer toutes les données relatives à l'environnement au sein de notre entreprise, pour les émissions de GES de portées 1, 2 et 3. Nous avons également promis de nous fixer un objectif fondé sur des données scientifiques d'après la Science Based Targets initiative (SBTi). De tels objectifs servent à montrer aux organisations tout ce qu'elles doivent faire, et à quelle vitesse, pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'optique de prévenir le pire des changements climatiques.</p> <p>https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action</p>	<p>GRI: 305-1, 305-2, 305-3</p>
<p>Utilisation de l'énergie</p> <p>Facteurs – coût, source et disponibilité de l'énergie et résilience énergétique – ayant une incidence directe sur la capacité de l'entreprise à exercer ses activités.</p>	<p>1. Total d'énergie consommée directement. 267 613,2 GJ</p> <p>2. Total d'énergie consommée indirectement. 123,16 GJ</p>	<p>GRI: 302-1, 302-2</p> <p>ODD de l'ONU : 12</p> <p>SASB : Catégorie générale – Gestion de l'énergie (voir aussi les normes industrielles du SASB)</p>
<p>Gestion de l'énergie dans la fabrication</p> <p>Mesure de l'énergie sous forme d'électricité achetée, laquelle représente la plus grande part de la consommation d'énergie des fabricants.</p>	<p>1. Total d'énergie consommée. 267 736,36 GJ</p> <p>2. Pourcentage provenant du réseau électrique. 100 %</p> <p>3. Pourcentage de source renouvelable. 88,47 %</p>	<p>SASB – Industrie du meuble</p>

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR

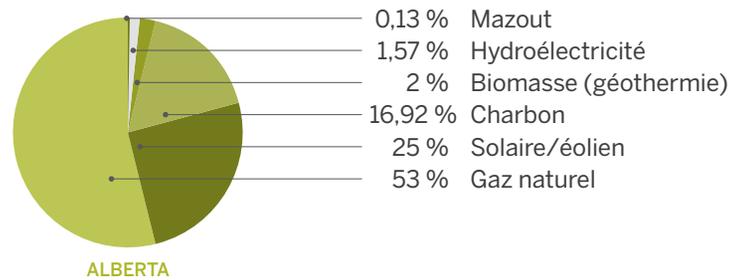
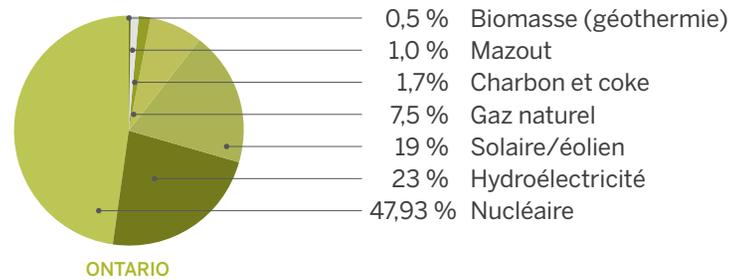
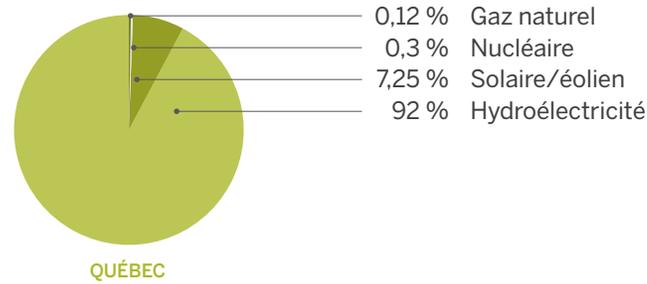
MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Bouquet énergétique

Quantification des sources d'énergie précises les plus utilisées par l'entreprise, en pourcentage.

1. Pourcentage du bouquet énergétique.



GRI : 302-1

ODD de l'ONU : 7

SASB : Catégorie générale – Gestion de l'énergie

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENVOIS AUX CADRES
<p>Opérations environnementales</p> <p>Comparaison entre les attentes et la réalité</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique environnementale officielle?</p> <p>Oui. Elle a une politique en matière de sécurité, de santé et d'environnement ainsi qu'une charte écologique détaillée, mise à jour chaque année</p> <p>Lien vers les politiques :</p> <p>Politique de santé et de sécurité</p> <p>Charte écologique</p> <p>2. Votre entreprise applique-t-elle des politiques spécifiques en matière de déchets, d'eau, d'énergie ou de recyclage?</p> <p>Oui. Teknion s'est dotée de politiques, de procédures et d'IRC en ce qui concerne la réduction des déchets, le taux de recyclage et la réduction de la consommation en eau et en énergie. Le tout est géré grâce au système intégré ISO 14001 en place dans toutes ses installations.</p> <p>3. Votre entreprise utilise-t-elle un système de gestion de l'énergie reconnu?</p> <p>Non, mais elle gère ses cibles, ses processus et son suivi pour son utilisation de l'énergie conformément à la norme ISO 14001.</p>	<p>GRI : 103-2</p> <p>SASB : Catégorie générale – Gestion des déchets et des matières dangereuses, gestion de l'eau et des eaux usées</p>
<p>Utilisation de l'eau</p> <p>Eau consommée, recyclée et récupérée annuellement, en mètres cubes (m³)</p>	<p>1. Quantité totale d'eau consommée annuellement.</p> <p>61 591 m³</p> <p>2. Quantité totale d'eau récupérée.</p> <p>S.O. Nous récupérons bel et bien l'eau dans de multiples installations et dans le cadre de différents processus, mais nous ne la quantifions pas.</p>	<p>GRI : 303-5</p> <p>ODD de l'ONU : 6</p> <p>SASB : Catégorie générale – Gestion des eaux et des eaux usées</p>

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Surveillance climatique – Conseil d'administration

Entreprises dont le CA traite des risques climatiques (officiellement à l'ordre du jour) ou est doté d'un comité du CA consacré à la question climatique.

1. Votre conseil d'administration supervise-t-il ou gère-t-il les risques liés au climat?

Teknion n'est pas une société ouverte et n'a donc pas de réunions du CA. C'est sa haute direction, elle-même partie du comité exécutif (CE), qui est l'organe de gouvernance compétent ici.

Le CE se réunit mensuellement pour traiter des aspects vitaux pour l'organisation, comme l'innovation dans le développement de produits, l'évaluation des risques, l'encadrement des projets d'immobilisations majeurs, ou les orientations du budget annuel. Par cette discussion du risque et de l'innovation, le CE veille à ce que l'entreprise reste compétitive et s'attaque aux défis de façon proactive; par la discussion du budget et le suivi des investissements majeurs en immobilisation, il voit à la bonne allocation des ressources. L'examen de programmes donnés, comme la Science Based Targets initiative (SBTi), lui sert à mesurer la progression des initiatives d'écoresponsabilité et leur concordance avec les objectifs.

Qui plus est, le CE effectue annuellement une évaluation des questions d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE) dans l'entreprise. Cette démarche témoigne de la volonté de l'organisation à appliquer des pratiques responsables. Dans le cadre de l'examen annuel des priorités de l'entreprise, le CE établit des objectifs organisationnels qui s'inscrivent dans sa vision à long terme et assurent un alignement stratégique propice à la croissance.

Teknion examine actuellement quel modèle de scénario devrait servir à évaluer ses cibles à long terme et la trajectoire à suivre pour réduire ses émissions conformément à l'Accord de Paris. Elle compte procéder en intégrant l'analyse des scénarios climatiques dans ses processus de gestion et d'évaluation des risques, ce qui comprendra : des rôles et responsabilités claires, l'intégration à la planification financière, la détermination des organes internes à mobiliser, la priorisation des activités, et les nouveaux processus à introduire.

GRI : 102-20, 102-29, 102-30, 102-31

SASB : Catégorie générale – Résilience du modèle d'affaires, gestion des risques systémiques

GIFCC : Gouvernance (« Disclosure a »)

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Surveillance climatique – Direction</p> <p>Entreprises dont la haute direction traite des risques climatiques (officiellement à l'ordre du jour) ou est dotée d'un comité de direction consacré à la question climatique.</p>	<p>1. Votre équipe de haute direction supervise-t-elle ou gère-t-elle les risques liés au climat?</p> <p>Teknion compte un comité de haute direction consacré aux questions climatiques et environnementales. Ce comité HSE se réunit officiellement chaque année pour évaluer les indicateurs de performance environnementale, les risques climatiques et les tendances dans l'industrie et au-delà. Les points qui sont soulevés au cours de l'année sont traités lors de réunions thématiques ou lors des rencontres de suivi mensuelles du comité exécutif.</p>	<p>GRI : 102-20, 102-29, 102-30, 102-31</p> <p>SASB : Catégorie générale – Résilience du modèle d'affaires, gestion des risques systémiques</p> <p>GIFCC : Gouvernance (« <i>Disclosure b</i> »)</p>
<p>Atténuation des risques climatiques</p> <p>Compréhension, mesure et gestion de l'exposition aux risques et occasions liés aux changements climatiques.</p>	<p>1. Montant total (en \$ US) investi dans les questions climatiques, dont en R et D.</p> <p>Le développement durable s'inscrit dans toutes nos pratiques. Par notre réexamen constant du cycle de vie de nos produits, de la conception (choix des matériaux et approvisionnement) à la fin de vie (recyclage, réutilisation ou don), nous cherchons toujours à améliorer la conception et la fabrication pour minimiser l'impact environnemental tout en contribuant au bien-être de notre clientèle, de notre personnel et des collectivités où les produits sont fabriqués. Teknion priorise les investissements en R et D qui contribuent à la création de produits au carbone intrinsèque moindre. Un secteur de recherche se concentre sur les textiles d'ameublement, notamment un tissu biodégradable récemment produit à partir de polyester recyclé.</p> <p>Voir le rapport d'action 3.0 aux pages 27-31.</p> <p>2. Montant total investi, annuellement, dans les infrastructures liées au climat, à la résilience et au développement de produits.</p> <p>Nous avons investi pour des raisons climatiques dans des projets d'infrastructure visant nos installations, par exemple le remplacement de l'éclairage par des DEL, l'installation de variateurs de fréquence et l'actualisation des contrôles de notre équipement. De plus, nous menons des projets comme notre programme Green Impact pour garantir qu'aux moins 10 % des réductions de coûts dans les usines visées proviennent d'initiatives vertes visant par exemple la consommation d'énergie et de ressources, la logistique, les sources d'énergie durable, le recyclage et l'emballage. Les équipes interfonctionnelles de nos usines échangent des idées en leur sein et entre elles afin de disséminer les nouvelles initiatives et améliorations dans toutes nos installations.</p> <p>Voir le rapport d'action 3.0 aux pages 22-24</p>	<p>PMNU : Principe 9</p> <p>SASB : Catégorie générale – Répercussions physiques des changements climatiques, résilience du modèle d'affaires</p> <p>GIFCC : Stratégie (« <i>Disclosure a</i> »)</p>

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Conception écoresponsable de produits

Optimisation du cycle de vie d'un produit pour maximiser les retombées sociales, économiques et environnementales ainsi qu'atténuer les coûts sociaux et environnementaux.

1. Votre entreprise a-t-elle des lignes directrices officielles encadrant la conception écoresponsable de produits?

Nos principes d'écoconception (DfE) sont une part intégrale de notre processus de développement des produits. Nous avons établi 10 lignes directrices pour veiller à ce que nous considérions avec soin comment nos produits sont conçus, fabriqués, expédiés, utilisés et mis aux rebuts, de manière à conserver l'énergie et les ressources ainsi qu'éliminer le gaspillage et intégrer la longévité dès la conception. Partie intégrante du processus de développement des produits, l'écoconception veut que, dès les premières phases de conception, nous calculions le carbone intrinsèque de nos produits et trouvions des moyens de le réduire sur tout le cycle de vie afin de contribuer le moins possible aux changements climatiques. Nos lignes directrices DfE pavent la voie à la collaboration étroite avec nos fournisseurs pour non seulement comprendre la composition chimique des matériaux dans nos produits et éviter la liste rouge / les produits chimiques toxiques, mais aussi pour introduire de nouveaux matériaux plus écologiques et durables dans notre offre.

Lien vers les politiques :

[Lignes directrices DfE](#)

ODD de l'ONU : 12

PMNU : Principe 9

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Gestion des produits chimiques dans les produits

Discussion des processus pour évaluer et gérer les risques et les autres dangers associés aux substances chimiques dans les produits.

1. Pourcentage de produits admissibles répondant aux normes sur le contenu et les émissions de composés organiques volatils (COV).

Pourcentage répondant aux normes sur les COV = 100 %
Certification sur la QAI = 100 %

Teknion assume la responsabilité non seulement des incidences de ses produits sur la clientèle dans l'environnement bâti, mais aussi des répercussions sur ses employés qui sont exposés quotidiennement aux matières et à leurs dangers. Elle a donc pour protocole, afin d'étudier et d'éliminer les sources de dangers connus en vue d'assurer le meilleur environnement possible pour tous, de s'adjoindre l'expertise de vérificateurs et de conseillers externes en tout genre.

La base de données **Toxnot (maintenant 3E)** est une plateforme informative sur la sécurité et l'hygiène environnementales qui aide à accroître la sûreté et la sécurité chimique des lieux de travail, à améliorer la gérance et la sécurité des produits, à renforcer la gérance de la chaîne d'approvisionnement, et à optimiser la recherche par l'évaluation des substances préoccupantes rencontrées dans les matières brutes et la chaîne d'approvisionnement.

Liste rouge du LBC + étiquette Declare. L'étiquette Declare nous sert à divulguer, en toute transparence, la composition de nos produits, y compris quand ils contiennent des matériaux dangereux figurant sur la liste rouge du LBC.

Déclarations environnementales de produit (EPD). Nous créons des EPD pour consigner et communiquer les répercussions d'un produit sur l'environnement et la santé humaine tout au long de son cycle de vie.

Grâce à la norme **LEVEL e3 de la BIFMA**, nous offrons à notre clientèle des produits évalués et certifiés par des tiers. Cela permet d'évaluer et de communiquer en toute transparence et clarté l'incidence environnementale et sociale des meubles dans le milieu bâti.

Pour nos produits, nous visons la certification Indoor Advantage de SCS pour faibles émissions de COV, une norme transparente de qualité de l'air intérieur (QAI) pour le mobilier et les matériaux de construction. Nous avons choisi cette norme, car elle correspond au plus grand nombre de normes de durabilité du milieu bâti.

Pour en savoir plus, voir le rapport d'action 3.0 à la page 27.

SASB : Industrie du meuble

indicateurs ESG

environnement

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Impact environnemental du cycle de vie des produits

Description des démarches pour contrôler les impacts du cycle de vie des produits et répondre à la demande en produits écoresponsables.

1. Poids des matériaux en fin de vie récupérés.

En date de juillet 2023, 9 302 tonnes de matières n'auront pas pris le chemin de la décharge grâce à 551 projets internes et externes. Cela représente 27 337 tonnes d'équivalents CO₂ évitées.

2. Pourcentage de matériaux récupérés recyclés.

En date de juillet 2023, 4 892 tonnes de matières ont été recyclées dans le cadre du programme Divert.

Ce dernier a été mis sur pied pour nous aider, nous et nos clients, à atteindre un objectif zéro déchet. Transparent et traçable, il permet aux clients de maximiser le rendement financier et social de leurs biens, tout en réduisant au minimum les conséquences environnementales pour eux-mêmes et leur communauté.

Voir le rapport d'action 3.0 à la page 26.

SASB : Industrie du meuble

Gestion de la chaîne d'approvisionnement en bois

Approvisionnement en matières premières et en ressources naturelles d'une manière qui soit socialement équitable, écologiquement viable et économiquement profitable.

1. Pourcentage du total de bois acheté qui est certifié du Forestry Stewardship Council.

95 %

Teknion souscrit de tout cœur aux pratiques de foresterie durable. Elle utilise du bois certifié du FSC, ce qui garantit à sa clientèle que les ressources forestières sont gérées de manière responsable, tant d'un point de vue écologique que social.

SASB : Industrie du meuble

indicateurs ESG

société

- 17 Équité de l'échelle salariale
 - Écart salarial entre les sexes
 - Salaire décent
- 18 Roulement de personnel
- 19 Diversité des genres
- 20 Diversité
- 21 Diversité des fournisseurs
 - Ration de travailleurs temporaires
- 22 Non-discrimination
 - Hygiène et santé en général
 - Taux de blessure
- 23 Bien-être du personnel
- 24 Bien-être des clients
- 25 Travail des enfants et travail forcé
 - Droits de la personne
- 26 Relations communautaires



indicateurs ESG

société

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Équité de l'échelle salariale</p> <p>Équité de l'échelle de rémunération pour l'ensemble des employés, peu importe leur classification et leur emplacement dans la grille salariale.</p>	<p>1. Ratio d'écart dans la rémunération annuelle.</p> <p>Teknion se place au niveau 4 sur l'étiquette de justice sociale (étiquette Just) pour ce qui est de l'équité de l'échelle salariale, le ratio de la différence entre l'employé le moins cher payé et le plus cher payé étant de 1:13.</p> <p>L'étiquette Just définit l'équité de l'échelle salariale comme suit : Le programme invite les sociétés à s'engager à établir une échelle de rémunération équitable pour les employés du plus bas au plus haut échelon hiérarchique, quels que soient leur classification et leur emplacement dans la grille salariale, ainsi qu'à en démontrer l'application. Les sociétés doivent veiller à ce que l'échelle salariale des cadres supérieurs soit raisonnable, justifiable, équitable et conforme à la rémunération dans le reste de leur organisation.</p> <p>Lien vers les politiques : Étiquette Just</p>	<p>GRI : 102-38</p> <p>PMNU : Principe 6</p>
<p>Écart salarial entre les sexes</p> <p>Sous forme de ratio : la valeur médiane de rémunération totale pour les hommes par rapport à la valeur médiane de rémunération totale pour les femmes.</p>	<p>1. Ratio : Rémunération médiane pour les hommes et rémunération médiane pour les femmes.</p> <p>Ratio pour le salaire moyen : 0,94:1 (femmes par rapport aux hommes)</p> <p>Ratio pour le salaire médian : 1,01:1 (femmes par rapport aux hommes)</p>	<p>GRI : 405-2</p> <p>PMNU : Principe 6</p> <p>SASB : Catégorie générale – Mobilisation, diversité et inclusion du personnel</p>
<p>Salaire décent</p> <p>Salaires actuels par rapport au salaire viable pour des employés et sous-traitants dans la localité où l'entreprise est exploitée.</p>	<p>1. Salaires actuels par rapport au salaire viable pour des employés.</p> <p>Teknion se place au niveau 2 sur l'étiquette Just pour ce qui est du salaire décent.</p> <p>Lien vers les politiques : Étiquette Just</p>	<p>FEM : Dignité et égalité</p> <p>ODD de l'ONU : 1</p>

indicateurs ESG société

INDICATEUR

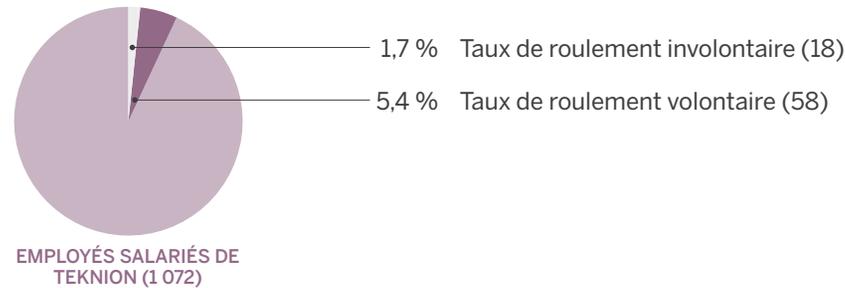
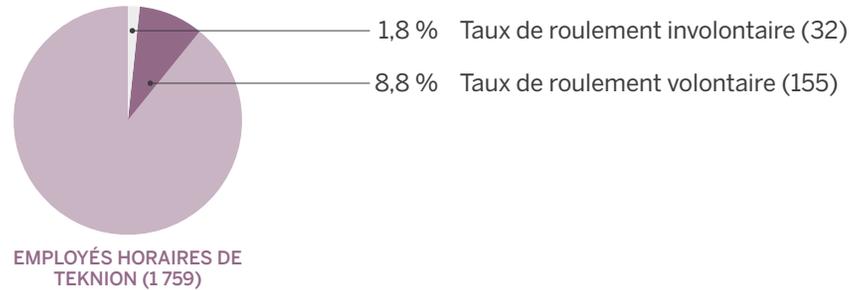
MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Roulement de personnel

Pourcentage du roulement annuel total, ventilé en fonction du type d'emploi.

1. Pourcentage : Roulement d'année en année des employés à temps plein.



2. Pourcentage : Roulement d'année en année des employés à temps partiel.

Nous n'avons pas statistiquement assez d'employés temporaires ou à temps partiel pour que cela mérite un suivi.

3. Pourcentage : Roulement d'année en année des sous-traitants ou consultants.

Nous n'avons pas statistiquement assez de sous-traitants ou de consultants pour que cela mérite un suivi.

GRI : 401-1

PMNU : Principe 6

SASB : Catégorie générale – Pratiques de travail

indicateurs ESG société

INDICATEUR

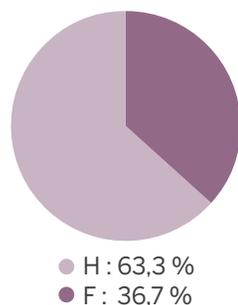
MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Diversité des genres

Pourcentage d'hommes par rapport aux femmes aux différents échelons organisationnels.

1. Pourcentage : Répartition des genres dans l'entreprise.



GRI : 102-8, 405-1

PMNU : Principe 6

SASB : Catégorie générale – Mobilisation, diversité et inclusion du personnel

POSTES AU BAS ET AU MILIEU DE L'ÉCHELLE

Désignation	Femmes	Hommes
Direction	31,7 %	68,3 %
Gestion	30,1 %	69,9 %
Fonctions professionnelles	54,5 %	45,5 %
Supervision	19,7 %	80,3 %
Administration	70,3 %	29,7 %
Fonctions techniques	41,5 %	58,5 %
Emploi horaire	31,2 %	68,8 %

POSTES DE CADRES ET DE HAUTE DIRECTION

Désignation	Femmes	Hommes
Cadres	40,0 %	60,0 %
Vice-présidence	10,5 %	89,5 %

indicateurs ESG

société

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Diversité

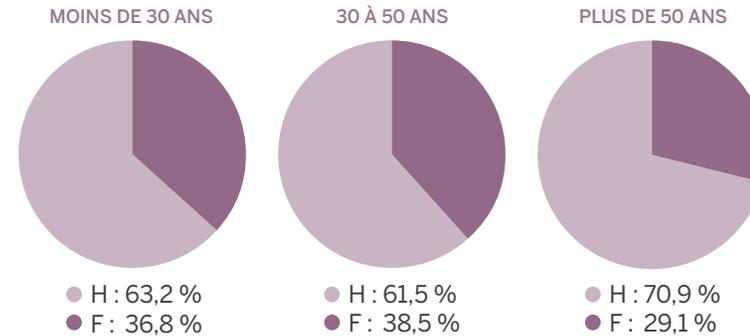
Diversité des instances de gouvernance et des employés.

1. Pourcentage d'employés par catégorie de diversité :

GRI : 405-1

a) Sexe

b) Groupe d'âge



c) Autres indicateurs de diversité, si pertinents

(ex. appartenance à des minorités ou groupes vulnérables)

Pourcentage d'employés salariés se disant membre d'une minorité = 45 %*

Pourcentage d'employés horaires se disant membre d'une minorité = 70 %*

* En tant qu'entrepreneur retenu par le gouvernement fédéral, nous faisons rapport à ce dernier sur notre main-d'œuvre s'identifiant comme membre d'une minorité, femme, personne handicapée ou Autochtone. Il s'agit d'une déclaration volontaire que font les employés. Il est illégal au Canada pour l'employeur d'obliger un employé à faire état de son appartenance à un groupe de diversité, ou encore d'accoler l'une ou l'autre étiquette à l'employé. L'information présentée ici est donc fournie uniquement à titre indicatif.

indicateurs ESG

société

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Diversité des fournisseurs

Diversité dans la chaîne d'approvisionnement.

1. Comment votre entreprise favorise-t-elle la diversité dans sa chaîne d'approvisionnement?

Teknion tient à connaître la diversité de sa base de fournisseurs et à diversifier celle-ci. L'entreprise veut pouvoir compter sur un bassin de fournisseurs disposant de toutes sortes de bagages, d'expériences et de talents, et elle est constamment à la recherche de nouveaux produits ainsi que de nouvelles idées et pratiques exemplaires. Dans les marchés et les collectivités où elle exerce ses activités, Teknion encourage les petites entreprises et les entreprises appartenant à des femmes, à des Autochtones, à des personnes handicapées, à des vétérans, à des membres de la communauté LGBTQ ou à d'autres minorités.

C'est 25 % de ses distributeurs partenaires aux États-Unis qui correspondent à au moins un de ces critères : propriété de membres d'une minorité, propriété de femmes, propriété de personnes handicapées, propriété de vétérans, étiquette Just.

L'entreprise a aussi noué des partenariats à long terme avec des organisations qui permettent à des jeunes en difficulté, racisés et marginalisés ainsi qu'à des personnes ayant un handicap physique ou mental à acquérir les compétences nécessaires pour décrocher et conserver un emploi valorisant près de chez eux.

Lien vers les politiques :

[Politique de Teknion sur la diversité des fournisseurs](#)

Voir le rapport d'action 2.0 aux pages 20-21.

Voir le rapport d'action 3.0 aux pages 7-8.

Vidéos :

[Travail jeunesse](#)

[Formaca](#)

[Étiquette Just](#)

Ratio de travailleurs temporaires

Pourcentage de postes à temps plein (ou équivalent temps plein) occupés par des travailleurs aux profils non traditionnels dans la chaîne de valeur.

1. Pourcentage : Effectifs totaux de l'entreprise qui sont employés à temps partiel.

Nous n'avons pas statistiquement assez d'employés temporaires ou à temps partiel pour que cela mérite un suivi.

2. Pourcentage : Effectifs totaux de l'entreprise qui sont des sous-traitants ou des consultants.

Nous n'avons pas statistiquement assez de sous-traitants ou de consultants pour que cela mérite un suivi.

GRI : 102-8

PMNU : Principe 6

indicateurs ESG

société

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Non-discrimination</p> <p>Entreprises qui créent, publient et mettent à jour périodiquement un document de politique traitant du sujet.</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique sur le harcèlement sexuel ou la non-discrimination?</p> <p>Oui.</p> <p>Lien vers les politiques : Prévention du harcèlement et de la violence chez Teknion</p>	<p>GRI : 103-2</p> <p>PMNU : Principe 6</p> <p>SASB : Catégorie générale – Mobilisation, diversité et inclusion du personnel</p>
<p>Santé et sécurité en général</p> <p>Entreprises qui créent, publient et mettent à jour périodiquement un document de politique traitant du sujet.</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique sur la santé au travail ou la santé et la sécurité en général?</p> <p>Oui, et en plus de cette politique, chacune de nos installations au Canada est dotée de son propre comité de santé et sécurité. Qui plus est, au Québec, nous avons de tels comités autant pour nos usines que pour nos bureaux.</p> <p>Lien vers les politiques : Politique de santé et de sécurité</p>	<p>GRI : 403-1</p> <p>ODD de l'ONU : 3</p> <p>SASB : Catégorie générale – Santé et sécurité des employés</p>
<p>Taux de blessure</p> <p>Nombre total d'accidents du travail et de décès, sur l'effectif total.</p>	<p>1. Fréquence des accidents relativement au total du temps travaillé par la main-d'œuvre</p> <p>Décès = 0</p> <p>Accidents avec arrêt de travail* = 0,47 (c.-à-d. que l'on compte 0,47 accident avec arrêt de travail par tranche de 100 employés dans la dernière année)</p> <p>* La notion d'accident avec arrêt de travail renvoie aux notions de taux de fréquence des accidents du travail ou de taux de fréquence des accidents avec perte de temps.</p>	<p>GRI : 403-9</p> <p>ODD de l'ONU : 3</p> <p>SASB : Catégorie générale – Santé et sécurité des employés</p>

indicateurs ESG

société

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Bien-être du personnel

Responsabilisation et transparence entourant le bien-être des employés.

1. Pourcentage d'employés participant aux programmes de « pratiques exemplaires » en matière de santé et de mieux-être.

Teknion ne fait aucun suivi formel de la participation du personnel, mais elle a étendu son application des normes du bâtiment WELL au-delà de ses salles d'exposition grâce aux principes WELL at Scale. Ces derniers l'aident à mettre ses stratégies de santé et de bien-être à l'échelle des 297 000 m² (3,2 M pi³) que représentent ses multiples édifices et installations afin de favoriser le mieux-être de chaque employé, qu'il travaille en usine ou dans des bureaux. Il y a aussi des programmes, par exemple du tai-chi dans les usines et une récré professionnelle dans les immeubles de bureaux, qui donnent l'occasion aux employés de se réunir et de décompresser.

Teknion a mis sur pied un comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) chargé de trouver des initiatives mesurables à prendre pour favoriser la DEI ainsi que le sentiment d'appartenance dans son effectif à l'échelle mondiale. Le comité et les groupes de travail régionaux mettent en place des initiatives de DEI dans toutes les sphères de notre entreprise liées aux enjeux suivant :

Ressources humaines : Recrutement, perfectionnement et fidélisation des personnes compétentes et talentueuses d'origines et de points de vue diversifiés.

Milieu de travail : Conception, création et promotion de milieux de travail qui favorisent une culture d'ouverture sur autrui.

Marché : Engagement dans la collectivité, établissement de relations de qualité avec une clientèle, des détaillants et des fournisseurs issus de la diversité.

Voir le rapport d'action 3.0 aux pages 10-11.

Vidéos :

[WELL Portfolio](#)

[Blackhurst Cultural Centre](#)

2. Taux d'absence de tout le personnel.

Teknion ne fait pas le suivi de cette donnée.

FEM : Bien-être au travail

GRI : 403-6, 10

ODD de l'ONU : 3

indicateurs ESG

société

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENOIS AUX CADRES

Bien-être des clients

Favorisation du bien-être des clients; responsabilisation et transparence.

1. Quels programmes votre entreprise applique-t-elle pour voir au bien-être des clients?

Teknion soutient l'épanouissement des collectivités où elle est implantée. Nous trouvons également des manières originales de construire avec nos équipes, notre clientèle, nos partenaires et nos collectivités des liens profonds, solides et dont le rayonnement influence la société qui nous entoure. Si notre stratégie passe en bonne partie par les certifications LEED et WELL, nous nous plions également à de nombreuses normes internationales – notamment la méthode BREEAM – qui favorisent la santé et le mieux-être de notre clientèle. Cela amène dans notre conception de produits une philosophie de réduction du carbone, des déchets, des substances préoccupantes et des émissions de COV, ce qui recoupe les priorités de l'industrie des bâtiments écologiques. Nous participons aussi activement à des programmes visant à partager les connaissances qui permettent, à nous ainsi qu'à notre clientèle et à notre industrie, de progresser. Cela se fait sous toutes sortes de formes, notamment des ateliers, des forums de formation continue, des webinaires de maîtres à penser, des préparations à l'examen de PA WELL, des cours, de l'encadrement et des partenariats éducatifs avec des établissements d'enseignement supérieur.

Voir le rapport d'action 3.0, aux pages 13 et 16.

ODD de l'ONU : 3

indicateurs ESG

société

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Travail des enfants et travail forcé</p> <p>Entreprises qui créent, publient et mettent à jour périodiquement un document de politique traitant du sujet.</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique sur le travail des enfants ou le travail forcé? Oui.</p> <p>2. Si oui, est-ce que cette politique s'étend aux fournisseurs? Oui.</p> <p>Lien vers les politiques : Travail des enfants, travail forcé et traite des personnes Déclaration sur le travail des enfants et Code de conduite du fournisseur de Teknion Manuel de qualité du fournisseur de Teknion</p>	<p>GRI : 103-2, 408, 409, 414</p> <p>ODD de l'ONU : 8</p> <p>PMNU : Principes 4 et 5</p> <p>SASB : Catégorie générale – Pratiques de travail</p>
<p>Droits de la personne</p> <p>Entreprises qui créent, publient et mettent à jour périodiquement un document de politique traitant du sujet.</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique sur les droits de la personne? Oui.</p> <p>2. Si oui, est-ce que cette politique s'étend aux fournisseurs? Oui.</p> <p>Lien vers les politiques : Travail des enfants, travail forcé et traite des personnes Déclaration sur le travail des enfants et Code de conduite du fournisseur de Teknion Manuel de qualité du fournisseur de Teknion</p>	<p>GRI : 103-2, 412, 414</p> <p>ODD de l'ONU : 4, 10, 16</p> <p>PMNU : Principes 1 et 2</p> <p>SASB : Catégorie générale – Droits de la personne et relations communautaires</p>

indicateurs ESG

société

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENVOS AUX CADRES

Relations communautaires

Manière de tisser des liens avec les collectivités où l'entreprise mène ses activités.

1. Comment votre entreprise redonne-t-elle à la collectivité là où elle mène ses activités?

Teknion soutient l'épanouissement des collectivités où elle est implantée. Nous trouvons également des manières originales de construire avec nos équipes, notre clientèle, nos partenaires et notre collectivité des liens solides, et dont le rayonnement influence la société qui nous entoure.

Formé sur une base volontaire par nos employés, notre groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion vise à jeter des ponts durables entre notre entreprise et les milieux qu'elle sert et où elle est implantée. Le but est d'avoir un effet positif sur tous ceux qui nous côtoient en maximisant nos occasions de nous attaquer aux enjeux locaux par des interventions ciblées. Des équipes locales prennent le relais pour mener les initiatives et assurer notre participation continue dans la collectivité.

Objectifs du groupe de travail sur la diversité, l'équité et l'inclusion

- Agir comme ambassadeur des attentes du comité de diversité, d'équité et d'inclusion ainsi que de l'étiquette Just
- Se faire le champion de la DEI au sein de l'entreprise comme de la collectivité par sa participation active
- Tisser des liens holistiques avec les milieux où Teknion mène ses activités
- Changer les choses durablement pour certains groupes
- Bâtir des relations avec les partenaires de l'industrie grâce à des initiatives conjointes

En plus de fournir à certaines bonnes causes ses meubles à des prix extrêmement avantageux, Teknion redonne également à la collectivité dans le cadre d'autres démarches :

- Planification et conception des espaces
- Gestion des comptes et des projets
- Services de spécification
- Soutien aux offres de formation qui diversifient l'industrie
- Commandites ponctuelles et récurrentes (ex. : bourses d'études) de programmes communautaires
- Emplois à temps partiel pour les jeunes des alentours

Voir le rapport d'action aux pages 8, 10-11 et 13-14.

Vidéo : [Blackhurst Cultural Centre](#)

ODD de l'ONU : 11

indicateurs ESG

gouvernance

- 28 Diversité du CA
 - Indépendance du CA
 - Rémunération incitative
- 29 Négociation collective
 - Code de conduite du fournisseur
- 30 Éthique et lutte contre la corruption
 - Protection des données et vie privée
 - Production de rapport sur les enjeux ESG
- 31 Pratiques de déclaration
- 32 Vérification externe
 - Évaluation du risque
- 33 Continuité des activités
- 34 Conformité



indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Diversité du CA</p> <p>Pourcentage de membres du CA ou de la présidence de comités qui sont des femmes vs des hommes.</p>	<p>1. Pourcentage : Total des sièges au CA occupés par des femmes (vs des hommes).</p> <p>2. Pourcentage : Postes de présidence de comités occupés par des femmes (vs des hommes).</p> <p>Comme Teknion est une société fermée, elle n'a pas de conseil d'administration.</p>	<p>GRI : 405-1</p> <p>ODD de l'ONU : 10</p> <p>SASB : Catégorie générale – Mobilisation, diversité et inclusion du personnel</p>
<p>Indépendance du CA</p> <p>Bon indicateur d'autres pratiques saines dans l'entreprise : la présence d'un CA semi-autonome et hautement fonctionnel.</p>	<p>1. L'entreprise interdit-elle à son ou sa DG de siéger à la présidence du CA?</p> <p>2. Pourcentage : Total des sièges au CA occupés par des membres indépendants.</p> <p>Comme Teknion est une société fermée, elle n'a pas de conseil d'administration.</p>	<p>GRI : 102-22</p>
<p>Rémunération incitative</p> <p>Mesure porteuse de changements dans l'organisation pour le bien des parties prenantes.</p>	<p>1. Les cadres reçoivent-ils officiellement des incitatifs à mener l'entreprise d'une manière écoresponsable?</p> <p>Le développement durable est l'une des sept grandes priorités que se donne Teknion dans son plan stratégique et l'un des indicateurs de rendement clé qui s'applique à nos cadres. Avec les six autres priorités, cet indicateur vient influencer sur la structure de la rémunération et des primes versées à l'équipe de direction.</p>	<p>GRI : 102-35</p>

indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Négociation collective</p> <p>Relations constructives avec les employés et respect du principe de liberté d'association..</p>	<p>1. Pourcentage : Total des effectifs de l'entreprise couverts par une convention collective.</p> <p>On compte 121 employés à notre installation de Saint-Vallier, au Québec, qui sont couverts par une convention collective.</p> <p>Teknion maintient un environnement de travail responsable et se conforme aux dispositions de la loi. L'entreprise voue respect et souscrit aux normes et principes universels protégeant le droit fondamental au travail au sens des déclarations de l'Organisation internationale du travail (OIT), qui s'étend au droit des employeurs et des employés de se former des groupes et d'exercer leur liberté d'association.</p>	<p>GRI : 102-41</p> <p>ODD de l'ONU : 8</p> <p>PMNU : Principe 3</p> <p>SASB : Catégorie générale – Pratiques de travail</p>
<p>Code de conduite du fournisseur</p> <p>Attentes et responsabilité à l'égard de la conduite de leurs affaires par les fournisseurs en ce qui a trait aux droits de la personne et droits du travail, de la santé et de la sécurité, de la protection de l'environnement, et du respect des lois et de l'éthique.</p>	<p>1. Vos fournisseurs doivent-ils respecter un certain code de conduite?</p> <p>Oui.</p> <p>2. Si oui, quel pourcentage de fournisseurs ont certifié formellement leur conformité à ce code?</p> <p>100 %</p> <p>Lien vers les politiques : Déclaration sur le travail des enfants et Code de conduite du fournisseur de Teknion Manuel de qualité du fournisseur de Teknion</p>	<p>GRI : 102-16, 103-2, 414</p> <p>ODD de l'ONU : 12</p> <p>PMNU : Principes 2, 3, 4 et 8</p> <p>SASB : Catégorie générale – Gestion de la chaîne d'approvisionnement</p>

indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Éthique et lutte contre la corruption</p> <p>Indicateur général de qualité des pratiques d'affaires et de gestion de l'entreprise.</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique sur l'éthique et la lutte contre la corruption? Oui.</p> <p>2. Si oui, quel pourcentage de votre effectif a certifié formellement sa conformité à cette politique? 100 %</p> <p>Lien vers les politiques : Code de déontologie des affaires 2023</p>	<p>GRI : 102-16, 103-2, 205</p> <p>ODD de l'ONU : 16</p> <p>PMNU : Principe 10</p>
<p>Protection des données et vie privée</p> <p>Gestion responsable des données.</p>	<p>1. Votre entreprise applique-t-elle une politique sur la protection des données et de la vie privée? Oui.</p> <p>2. Votre entreprise a-t-elle pris des mesures pour se plier aux dispositions du RGPD? Oui.</p> <p>Lien vers les politiques : Avis de confidentialité Déclaration de Teknion sur la GRC</p>	<p>GRI : 418</p> <p>SASB : Catégorie générale – Vie privée des clients, sécurité des données</p>
<p>Production de rapport sur les enjeux ESG</p> <p>Transparence et responsabilisation dans les rapports.</p>	<p>1. Votre entreprise publie-t-elle un rapport sur le développement durable? Oui – voir le rapport d'action 3.0.</p> <p>2. Les données sur le développement durable sont-elles incluses dans vos documents réglementaires? Ne s'applique pas – Teknion est une société fermée.</p>	<p>PMNU : Principe 8</p>

indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Pratiques de déclaration</p> <p>Transparence et responsabilisation dans les déclarations sur le développement durable.</p>	<p>1. Votre entreprise fournit-elle des données sur le développement durable dans un cadre de déclaration sur le sujet?</p> <p>Oui, nous fournissons ces données dans le cadre du Carbon Disclosure Project (CDP).</p> <p>2. Votre entreprise déploie-t-elle des efforts particuliers pour viser certains des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU)?</p> <p>Oui; les ODD de l'ONU nous servent de principes directeurs afin de maximiser les retombées pour nos employés, nos clients, nos collectivités et notre planète alors que notre entreprise poursuit sa croissance. Nos efforts vont dans le sens des ODD que voici :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Pas de pauvreté 2. Faim « zéro » 3. Bonne santé et bien-être 4. Éducation de qualité 5. Égalité entre les sexes 6. Eau propre et assainissement 7. Énergie propre et d'un coût abordable 8. Travail décent et croissance économique 9. Industrie, innovation et infrastructure 10. Inégalités réduites 11. Villes et communautés durables 12. Consommation et production durables 13. Lutte contre les changements climatiques 14. Vie aquatique 15. Vie terrestre 16. Paix, justice et institutions efficaces 17. Partenariats pour la réalisation des objectifs 	<p>CDP</p> <p>ODD de l'ONU</p> <p>PMNU</p>

indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Vérification externe</p> <p>Transparence et responsabilisation dans les déclarations sur le développement durable.</p>	<p>1. Vos déclarations sur le développement durable sont-elles attestées ou validées par un tiers?</p> <p>Oui, nous avons recours aux certifications de tierces parties pour faire évaluer et valider nos démarches de développement durable, par exemple les suivantes :</p> <p>Le Carbon Disclosure Project (CDP), la Science Based Targets Initiative (SBTi), la norme ISO 14001, l'étiquette de justice sociale JUST, la certification WELL, la norme LEVEL e3 de la BIFMA, l'étiquette Declare, le Forest Stewardship Council (FSC), la certification Indoor Advantage de SCS, les déclarations environnementales de produit (EPD).</p>	<p>GRI : 102-56</p> <p>PMNU : Principe 8</p>
<p>Évaluation des risques</p> <p>Détection, compréhension et évaluation des menaces et perturbations potentielles sur le long terme, et planification en conséquence.</p>	<p>1. Comment votre entreprise encadre-t-elle l'évaluation des risques?</p> <p>Le comité exécutif (CE) se réunit mensuellement pour traiter des aspects vitaux pour l'organisation, comme l'innovation dans le développement de produits, l'évaluation des risques, l'encadrement des projets d'immobilisations majeurs, ou les orientations du budget annuel. Par cette discussion du risque et de l'innovation, le CE veille à ce que l'entreprise reste compétitive et s'attaque aux défis de façon proactive; par la discussion du budget et le suivi des investissements majeurs en immobilisation, il voit à la bonne allocation des ressources. L'examen de programmes donnés, comme la Science Based Targets initiative (SBTi), lui sert à mesurer la progression des initiatives d'écoresponsabilité et leur concordance avec les objectifs.</p> <p>Qui plus est, le CE effectue annuellement une évaluation des questions d'hygiène, de sécurité et d'environnement (HSE) dans l'entreprise. Cette démarche témoigne de la volonté de l'organisation à appliquer des pratiques responsables. Dans le cadre de l'examen annuel des priorités de l'entreprise, le CE établit des objectifs organisationnels qui s'inscrivent dans sa vision à long terme et assurent un alignement stratégique propice à la croissance.</p> <p>Teknion examine actuellement quel scénario devrait servir à évaluer ses cibles à long terme et la trajectoire à suivre pour réduire ses émissions conformément à l'Accord de Paris. Elle compte procéder en faisant l'analyse des scénarios climatiques dans ses processus de gestion et d'évaluation des risques, ce qui comprend : l'établissement des rôles et responsabilités, l'intégration au cadre stratégique et financier, la détermination des organes internes à mobiliser et des activités à prioriser, et l'introduction des nouveaux processus.</p> <p>Lien vers les politiques :</p> <p>Rapport du CDP sur les changements climatiques 2023, pour Teknion (traite l'année de déclaration 2022)</p>	<p>GRI: 102-15, 30</p>

indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR

MESURES ET NOTES

RENVOIS AUX CADRES

Continuité des affaires

Préparation à réagir aux urgences ou aux perturbations des activités et à maintenir les fonctions critiques.

1. Avez-vous un plan de continuité des activités?

Notre plan explique comment nous réagirons aux incidents qui viennent perturber sérieusement nos activités. Comme il est impossible de prévoir quand auront lieu des catastrophes et des interruptions ni quelles seront leurs incidences, nous devons être flexibles dans notre réponse aux événements en temps réel.

Nous comptons nous remettre sur pied et relancer nos opérations rapidement après une perturbation importante : protéger nos employés et nos biens, mener une évaluation financière et opérationnelle, protéger nos dossiers d'entreprise et garantir que nos clients peuvent continuer leurs transactions. Bref, Teknion reprendra le cours de ses activités aussi vite que possible, en fonction de la portée et de la gravité de l'incident.

Notre plan traite de la sauvegarde et du recouvrement des données; des réseaux de données; de l'ensemble des systèmes essentiels à l'entreprise; des évaluations financières et opérationnelles; et des autres canaux de communication avec les clients, les employés et les fournisseurs.

Notre plan anticipe deux grands types de perturbations à nos activités : internes et externes. Dans un cas comme dans l'autre, la gravité de la perturbation peut varier. Les graves perturbations internes – p. ex. un incendie dans un de nos bâtiments – n'affectent que notre propre capacité à communiquer et à mener nos affaires. Les graves perturbations externes – attaque terroriste, inondation urbaine, autre perturbation régionale ou à grande échelle – peuvent entraver le fonctionnement de différentes organisations. Notre réponse à ces perturbations externes à nos activités dépend davantage d'autres entités et systèmes comme les administrations locales, municipales, étatiques, provinciales et fédérales.

Ce plan de continuité des activités est la propriété de Teknion Corporation. Il s'agit d'un document opérationnel constamment évalué et mis à jour pour refléter nos activités.

GRI: 102-15, 30

indicateurs ESG

gouvernance

INDICATEUR	MESURES ET NOTES	RENOIS AUX CADRES
<p>Conformité</p> <p>Adhérence à l'ensemble des lois, normes, codes et politiques applicables.</p>	<p>1. Quels processus sont en place pour assurer et surveiller la conformité aux lois, normes, codes et politiques applicables?</p> <p>La confiance est une des valeurs de Teknion, et afin de garantir que nous avons celle de nos clients actuels et potentiels, il est vital d'avoir un solide programme de conformité. Nous nous sommes donc dotés de plusieurs processus et politiques pour harmoniser nos objectifs d'affaires tout en gérant les risques et en respectant la réglementation industrielle et gouvernementale. Nous continuons à accroître notre conformité et sommes en train de passer à un programme automatisé sur la gouvernance, le risque et la conformité (GRC).</p> <p>Pour en savoir plus sur nos politiques et processus, voir notre déclaration sur la GRC.</p> <p>Lien vers les politiques : Déclaration de Teknion sur la GRC</p>	<p>ODD de l'ONU : 16</p>